



Cotisation annuelle

Cavalier né en 2005 et avant	120 €	Cavalier né en 2006 et après	100 €
------------------------------	-------	------------------------------	-------

Licences et assurances

Licence FFE (né en 2005 et avant)	36 €	Licence FFE (né en 2006 et après)	25 €
RCPE 1er cheval	33 €	RCPE 2 em cheval	24 €

Pensions

	Base	Classique sérénité	Basique	Loisir +	Loisir
Box / Paddock (sorties en accord avec le contrat de pension)	300,00 €	X	X	X	X
Utilisation des installations et du materiel de travail (manège et carrière)	60,00 €	X	X		
Suivi sanitaire *	25,00 €	X		X	
2 cours collectifs / semaine (hors vacances scolaires)	Offert	X			
		385,00 €	360,00 €	325,00 €	300,00 €

Prestations supplémentaires

Location appareil aérosol (caution 500€)	10€/ jour	Box de soin sous vidéo partagée	8€/nuit	Forfait soins légers: (pose de bandages, changement de pansements, soin de petites plaies)	5 €/ jour	Nuit de veille (colique, poulinage, ...; vidéosurveillance ou présentiel)	50 €
Séance d'aérosol administrée par nous (hors produits)	15 €	Suivi perfusion	10€/ changement				
Supplément foin réhydraté 2l/J	35€/ mois	Supplément Happi (poney 1l / j)	30€/mois	Supplément huile dans la ration	15€ / mois	Supplément Happi (cheval 2l / j)	60€/mois

Concours

Coaching CSO en sortie collective	17€/ parcours	Coaching en sortie individuelle	50 à 100€ hors frais de route
--------------------------------------	------------------	------------------------------------	-------------------------------------

Sortie club: se référer aux tarifs club

Divers

Animations	15 à 40€	Location carrière / manège	12 €
Pension occasionnelle	25€ / nuit	Gestion des couvertures	60 €/mois

Cours et stages

Cours particulier	40 €	Cours particulier partagé (2 à 4 cavaliers)	30€/ personne
Cours collectif supplémentaire	7 €	Carnet de 10h (valable 3 mois)	50 €
Journée de stage	30 €	Demi journée de stage	17 €

Travail du cheval

A la séance	25 €	Au mois	Nous consulter
-------------	------	---------	-------------------

Pension loisir: pratique de l'équitation de loisir en extérieur

* Suivi sanitaire: Administration des médicaments et des rations spéciales (l'achat des aliments spéciaux et des médicaments reste à la charge du propriétaire)
Suivi des vaccins et vermifuges.
Présence lors des visites des vétérinaires et maréchaux.
Ne sont pas compris les soins prescrits ou non par un vétérinaire (soins de plaies, bandages, injections,...)

La pension ne comprend pas le changement quotidien des couvertures tout changement ponctuel de couverture sera facturé 3€

